ROYAULE DU MAROC

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA REFORME AGRAIRE
DIRECTION DE LA MISE EN VALEUR
DIVISION DE L'EQUIPEMENT

BUREAU DE PEDOLOGIE

090

NORMES FOUR L'ETABLISSEMENT DES CARTES D'AFTITUDE DES SOLS à-L'IRRIGATION GRAVITAIRE

0 0 --- 0

Mars 1974

Jean-Louis GEOFFROY

Maitre de Recherche ORSTOM

Pédologue D. M. V.

n'estipe of 66pm

0 0 0

ORSTOM Fonds Documentaire

N°: 29373 - ex1

Cote: B

Jusqu'à présent, les cartes d'aptitudes des sols à l'irrigation étaient basées sur "l'essai de classification générale adoptée aux sols du Maroc" de Monsieur P. BILIAUX de 1963. Cette classification, si elle donnait une description des classes d'irrigation, ne définissait pas les normes de classement.

Une définition de ces normes a été élaborée par Messieurs RIQUIER (F.A.O.) et LABROUSSE (SCET) dans le cadre d'un "Programe d'Etudes Pédologiques complémentaires" de la plaine du Souss.

Nous avons regris ces deux textes en adaptant les normes de classement en fonction de notre expérience marocaine et des besoins des services utilisateurs en particulier le service des aménagements fonciers et le service des interventions agricoles.

Il est indispensable, que cos normes soient dorénavant appliquées à toutes les études de classement des sols en vue de l'irrigation gravitaire, afin d'honogeneiser ces études.

SOMMAIRE

Annual Marian Spirity Strate Prints Server S

. Fa	ಜ್ಞರಾ
I - Définition des Classes	I
II- Normes de classement des facteurs limitants II-I- Contraintes de Sol	3
II-II- Contrainte de Profondeur (P)	33
II-I2- Contrainte de Texture (T)	4
II-I3- Contrainte de Pierrosité (C)	4
II-I4- Contrainte de Perméabilité (K)	5
II-I5- Contrainte de Calcaire (Ca)	6
II-I6- Contrainte de salinité (R)	6
	O
II-2- Contrainte de Togographie	7
II-21- Pente(Pe)	7
II-22- Erosion hydrique (Eh)	8
II-23- Microrelief (M)	8
II-3- Contrainte d'Inondation et de Drainage	9
II-31-Inondation (I)	9
II-32- Drainage (D)	9
III- Classement des Terres	
III-1- Classes	IO
III-2- Contraintes	II
III-3- Utilisation actuelle	II
III-4- Végétation naturelle	II
III-5- Indications surrlémentaires	· II
TV - Présentation des Cartes	. T2

AFTITUDE A L'IRRIGATION

I - Définition des Classes :

CLASSE I - Sols cultivables sous irrigation, pernettant toutes les cultures ada; tées à la région (climat, qualité de l'eau) et en particulier les cultures arbustives intensives, avec bonne productivité et frais d'amélioration du sol nuls ou faibles.

CLASSE II - Sols cultivables sous irrigation, ayant un ou plusieurs facteurs limitants d'importance moyenne,

- soit anéliorables à frais moyens et ayant alors les rossibilités de la classe I,
- soit non ou partiellement anéliorables et ayant alors une artitude réduite rour certaines cultures exigeantes, ou une productivité générale noyenne.

<u>CLASSE III</u> - Sols cultivables sous irrigation ayant un ou plusieurs facteurs limitants importants,

- soit anéliorables totalement à frais élevés et ayant alors les rossibilités de la classe I,
- soit améliorables partiellement, à frais moyens ou à frais élevés et ayant alors des aptitudes et productivités comparables à celles de la classe II
- soit non ou reu améliorables et ayant alors une artitude à rorter sculement des plantes reu exigeantes, ou une productivité générale réduite.

CLASSE IV - Sols ayant des facteurs limitants non améliorables qui ne permettent l'irrigation que dans des conditions spéciales, par exemple : arboriculture rustique, fourrages, irrigation ar aspersion seulement, petites taches isolées de sol cultivable.

CLASSE V - Sols à écarter de l'irrigation, nais valables jour des cultures en sec adaptées aux conditions climatiques, a subdiviser suivant l'ajtitude aux cultures (céréales, fourrages, plantes industrielles, arboricultures

intensive, arboriculture rustique) et suivant les besoins en travaux d'arénagement foncier, de D.R.S. ou de C.E.S.

CLASCE VI - Sols à écarter de toute culture. A subdiviser suivant l'artitude à la forêt ou au raturage, et suivant les besoins en trav ux de D.R.S. ou C.E.S.

CLASSE VII - Sols à laisser dans leur état actuel, sans forestation ni paturage.

Remarques :

- I) Ceci est un schéna de classification générale. Dans chaque cas concret les classes devraient être décrites en détail, avec normalement des sous-classes locales, en indiquant :
 - au besoin des caractères généraux,
- les facteurs limitants tenant au sol et soussol, à la tolographie, au drainage.
- les anéliorations possibles par aménagement foncier ou par pratiques culturales spéciales,
 - le reclassement après amélioration,
 - les artitudes avant et arrès amélioration.

Les différents facteurs limitants et leur intensité sont normalisés au paragraphe suivant.

- 2) Ne pas confondre "sols cultivables sous irrigation" et "sols irrigables". Il est question ici des premiers, qui dépendent des qualités intrinsèques du terrain. La notion de sol irrigable fait intervenir en plus les ressources en eau qui sont fonction des réserves locales, de la topographie générale de la région et des possibilités de faire des travaux d'amenée d'eau.
- 3) Cette classification est faite rour l'irrigation gravitaire: il en résulte que les sols ne rouvant ras être irrigués en gravité, mais irrigables rar aspersion, sont classés en classe IV. Dans un périmètre où l'aspersion a été choisie, rour d'autres raisons que la rédologie, il convient de la réadapter à ce node d'irrigation.

II - Normes de classement des facteurs limitants :

Les classes des sols seront définies en fonction des contraintes physiques et chimiques.

II- 1 - Contrainte de sol

II- 11- Contrainte de profondeur

L'échelle utilisée est :

$$F_4 = 0 - 20 \text{ cm}$$
 $P_3 = 20 - 40 \text{ cm}$
 $P_2 = 40 - 60 \text{ cm}$
 $P_1 = 60 \text{ cm}$

Trois catégories d'horizons limitant la profondeur reuvent être considérées.

- * Z = Niveau de graviers ou de galets non consolidés contenant plus de 75 % de matériel grossier, ayant une éraisseur surérieure ou égale à environ 30 40 cm.
- * S = encroutement calcaire rlus ou noins friable ayant une éraisseur surérieure à 30 cm.
- * H = croute calcaire dure ou dalle rocheuse ayant une épaisseur supérieure à IO cm.

Conrte tenu de la nature de l'horizon limitant et de la profondeur à laquelle il se situe, les classes maximum auxquelles peuvent appartenir les sols, quelques soient les autres caractéristiques sont les suivents:

0	PROFO	NDE	U R. (P4 0 - 20	;));(P ₃ -20-40	° (P ₂);	P ₁ : (> 60) :
		Z ou		IV	00	III	00	II	0	I .
0000	limitant	Н	. 0	V	0	IV	. 00	ΙΙΊ	0	II ou I

II - I2 - Contrainte de texture :

-				
*_	Symbole	Contrainte texturale	: Classe maximum	• • • • • •
:	т ₄	Texture très légère (5 > 80 %) ou très lourde (A > 60 %)	: IV	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
00	^T 3	Présence ou alternance d'horizon à pernéabilité très faible ou excessive	III ou IV	
8	^T 2	Texture légère ou lourde	ï	
0 0	^Т 1	Texture équilibrée	ž I	
-	····			. •

II - I3 - Contrainte de pierrosité :

Il reut exister des cailloux en surface (d'où érierrage de surface) et des cailloux dans le rrofil du sol qui reuvent être localisés en lit à une certaine rrofondeur. Cette rrofondeur et la quantité de cailloux vont conditionner le volume de l'érierrage arrès un-défoncement. Il importe donc de noter:

- le cailloutis de surface
- le cailloutis de profondeur

Four ce faire, les symboles suivants seront utilisés:

 $C = \frac{y}{x}$ (ylrofondeur et x quantité de cailloux).

_				-	-	-			•	
- 8	quantité % en volume	00	Surface		à partir e-20 cm				a rartir de 60 cm	•
8	plus de 75 %	0	Z	- 8	· Z	- g	Z	0	Z	- 8
8	75 à 50 %	8	C ₄		C 4	ě	C-4		C ₄	
8_	50 à 25 %	0	c_3^4	. 0	C3	-	c3	0	C3	
e - -	25 à 10 %	8	c ₂	00	c_2^{3}	°-	c ₂	ê	C ₂	:
:	moins de 10 %	0	c_1^4		C ₁ 3	9	c ₁ ²	6 0 0_	C ₁	

L'estimation de la classe maximum à laquelle peut appartenir un sol tiendra compte du cailloutis de surface et du cailloutis de profondeur, d'après le tableau.

8		g	c ₄	°	c ₃ ⁴	0	C ₂	°	. C1	
C_{x}^{1}	Pas ₃ de cailloux, c, C ₁ et C ₁ et 2	0	IV	9	III	•	II	00	Ι	
: C	g ² et c ² 3	0	IV	0	IV	0	·III	00	II	
	c ₄	00	IV	00	IV	0	IV	00 00	IV	•
:	C ₃	00	IV	0	IV	0 0	VI	00	III	
8	σ ₂	0	IV	0	IV	00	III		II	**

- Le classement des sols contenant plus de 75 % de cailloux (3) dans un horizon se fera suivant la profondeur (voir paragraphe II-11).
- La présence de cailloux à une rrofondeur suffisante (> à 40 %) reut être un élément très favorable en facilitant le drainage et l'aération.
- Il conviendra d'indiquer dans la légende la dimension moyenne des cailloux.

II - I4- Contrainte de perméabilité :

La perméabilité verticale du sol, mesurée par la néthode Müntz peut être classée de la manière suivante:

Symbole	! Pe r réabilité	! Classe maximum
К ₃	! * trop faible K < Icm/h ! * trop forte K > 20 cm/h	! IV
К2	! * faible I <k<2 cm="" h<br="">! * forte IO<k<20 cm="" h<="" td=""><td>! III</td></k<20></k<2>	! III
^K 1	* noyenne 2 <k<io cm="" h<="" td=""><td>! II ou I</td></k<io>	! II ou I

Ces normes de perméabilités ne sont valables que rour l'irrigation gravitaire. L'irrigation gar aspersion est rangée, d'agrès la définition des classes, en classe IV.

II - I5 - Contraintes dues à l'accumulation du calcaire.

Les limitations dues aux croûtes et encroûtements, constituant un facteur limitant à la profondeur, seront classées avec cette éaractéristique (vair contrainte de profondeur II-11).

Les limitations concernant la teneur en calcaire actif ne constituant pas un facteur strictement limitant à l'irrigation en général, et les indications concernant cette donnée, se rapportent au choix des cultures et des plantations (en particulier agrunes).

Toutefois, pour les unités de sols contenant du calcaire actif dans un des horizons du profil, les indications suivantes seront indiquées à la suite de la fraction symbole de classification sous la rubrique indications supplémentaires (voir classement des terres).

C a 1 moins de 7 % de calcaire actif

Ca 2 7 - I2 % de calcaire actif

Ca3 I2 - 20 % de ""

C a 4 plus de 20 % de calcaire actif

II - I6 - Classement des contraintes de salihité

L'échelle de Riverside, employée de façon relativement universelle pourrait être reprise, la majeure partie
des expérimentations sur la résistance des végétaux à la
salure s'y référant. Toutefois, pour ne pas courir de
riscues, nos normes seront plus faibles que celles de cette
échelle.

! Symbole	! Conductivité en millimhos/ cm de ! l'extrait à saturation	! Classe ! !maxinum !
. R ₅	! rlus de 32 !	i VI
! R ₄	! I6 - 32 !	i IV
! R ₃	! 6 ~ I6	! III
! R ₂	! 3 - 6 !	! II !
! R	noins de 3	I I

II - 2 - <u>Classement des contraintes de topographie</u>.

II-2! - <u>Contraintes de pente</u>.

! Symbole	Pente en Pour cent	Classe maximum en ir- rigation par gravité
! P _{e5}	<u>:</u> 4	V
P _{e4}	2 à 4	IV
! P e3	! I,5 à 2 !	ŢĬĬ
P _{e2}	! I à I,5	II
P _{e1}	I I	I

Le classement a été établi en tenant compte de ce que l'on ne fait plus de nivellement au delà de 2 %.

II - 22 - Contraintes d'érosion hydrique.

Symbole	érosion	! classe! !naximum!
Eh5 Eh4 Eh3 Eh2 Eh1	* généralisée et bad lands * forte en rigoles et ravins * nodérée en rigoles et ravins * faible en rigoles et ravins * en nagge et érosion nulle	! VI ! IV-VI ! III ! ! II ! ! II ! !

II- 23 - Contraintes de micro-relief.

Le micro relief (notament associé à la végétation des jujubiers) pourrait être classé de la façon suivante en tenant compte des volumes de terre à déplacer pour aménager les surfaces en irrigation par gravité.

! Symbole	! royenne ! des dénivelernts !	yolume de terre à déplacer par ha	classe maximum en irriga- tion gravitaire!
PI ₁	0 -30	0 - 400 m ³	II :
! M ₂	! 30 - 60	400 - 800 m ³	III !
! M ₃	! 60 - I20 !	800 – I500 m ³ !	IV !
! M ₄	! au đelà I20 !	> 1500 m ³	V !

II - 3 - Classement d'inondation et de drainage.

II- 31 - Contraintes d'inondation.

Le risque d'inondation qui peut affecter les sols pourrait être classé de la façon suivante :

!	Symbole !	risque d'inondation !	Frobabilité du risque	classe ! naximum !
!	I ₁ !	léger risque d'inondation !	noins de I an ! sur IO	II !
!	I ₂ !	risque nodéré d'inondation !	entre I an sur 5! et un an sur I0	III !
!	^Т з ! !	risque inportant d'inondation!	entre I an sur 5 et I an sur 2	V !

II - 32 - Contraintes de drainage.

Le classement suivant reut être adopté :

8	D ₁	0	drainage normal	0	I	•
9	D3	0	Drainage nodéré	9	II	8
8	\mathbb{D}_3	0	drainage imparfait	0	III	
\$	ر	•	·			8
0	D ₄	ê	drainage exessif ou très	0	IV.	-:
:	* *		rauvre	0	V⊥	0

III - Classoment des terres :

On utilisera la présentation de type l'U.S.B.R. dans laquelle les unités cartographiques sont toutes affectées d'une fraction dont les symboles sont répartis de la manière suivante :

La classe est désignée par un chiffre (I, II, etc.), la sous-classe par le chiffre de la classe suivi d'une, deux, ou trois lettres (contraintes ayant servi à la détermination de la classe). ex : IIs (classe II déterminée par une contrainte de sol)

CLASSE ET	SOUS CLASSE	DE TERRE			
	-	IND	ICATIONS SUFFLEHENTAIRES		
! INDICATIONS FONDALIENTALES !					
exemple :					
Classe de sol	Contrainte de sol	Contraintes de topogra- phie	Contraintes d'inondation et de drainage		
II	ន	t	(d)		
B Utilisation actuelle	Ϋ́C	J 2 égétation turelle	! INDICATIONS ! SUFFLETHINTAIRES !		

III - 1 - Seules les classes et sous classes ainsi que les indications fondamentales seront mentionnées sur une fraction symbole. Les indications supplémentaires étant présentées dans un cadre à 6 compartiments (voir plus loin).

Les indications fondamentales ne sont pas prises en compte pour le choix de la classe ou de la sous classe. Les indications supplémentaires explicitent les contraintes du numérateur de la fraction. III - 2 - Les contraintes de sols, de torographie
et de drainage lorsqu'elles entrainent un déclassement du
sol, sont mentionnées respectivement par les lettres s, t, d.

III - 3 - Utilisation actuelle :

Les symboles suivants seront utilisés

V - Village

W - Surface inculte (parcours, Daya, Ruines ...)

B - Terrain cultivé en sec (Bour)

G - Terrain cultivé sous irrigation

A - Arboriculture (oliviers, orangers, palmiers...)

III - 4 - Végétation naturelle

F - Forêt (Arganiers, Eucalyptus...)

j - jujubiers pour lesquels on indiquera la densité

- j3 - jujubier, très dense (plus de 30 % de la surface)

- j_2 - jujubier dense de 20 % à 30 % de la surface

- j₁ - jujubier reu dense de IO % à 20 % de la surface de la surface

- jo - jujubier inexistant mains de IO % de la surface

N - Narre d'armoises ou d'Alfa.

III - 5 - Indications sur; lémentaires.

Elles explicitent les contraintes de sols, de topographie et de drainage. La présentation suivante sera utilisée :

A l'intérieur de chacune des unités ou sous unités de sols cartographiées sera placée une cartouche indiquant les principales contraintes physiques suivant le modèle ci-dessous :

Topogramhie (rente, micro,

Profondeur et nature de l'horelief, érosion) rizon limitant

Texture et pierrosité

!	Pe 2 - M ₁	P ₁ - S	$T_1 - C_2^4 C_4^1$!
!	^K 1	, Ca ₁	D ₁ !
	Pernéabilité (lorsque les mesu- res auront été effectuées)	Calcaire actif	autre contraintes (salinité, drainage, etc)

- Classe II st : contrainte de torographie = Pe2 et S contrainte de sol = C2 ricrosité de surface.

IV - Présentation des cartes d'aptitude à l'irrigation gravitaire

Ces cartes devront comporter :

Les limites des classes et éventuellement des sous classes caractérisées rar la fraction symbole et un rectangle contenant les indications supplémentaires correspondant à chacune d'entre elles. Les limites de classes seront dessinées en trait plein, les limites de sous classes en tiretés.

Sur chaque surface ainsi délimitée, figurent une classe, la fraction symbole (ex. . P₁- S Po₂ H₁: et la cartouche (ex. Ca₁

- IV-3- La position et le numéro correspondant de toutes les observations. Distinction entre profils décrits, profils analysés et profils comportant des nesures hydrodynamique.
- Une légende explicitant tous les symboles et les normes utilisés pour le classement des sols.

Dans ce document nous avons essayé de donner le maximum de critères de classification. Four certaines études, en particulier celles de détails, des facteurs limitants pourront être abandonnés (par exemple la pierrosité ou la topographie ou le drainage), s'ils ont déjà été pris en considérations lors de l'étude de reconnaissance.

BIBLIOGRAPHIE

- P. BILLAUX : "Essai de classification générale adaptée aux sols du Maroc" ONI 1963.
- P. DUCHAUFFOUR : "Précis de Pédologie" Masson et Cie 1970
- G. GAUCHER: "Traité de Pédologie Agricole, le Sol et ses caractéristiques Agronomiques" Dumod 1968"
- M. LABROUSSE: "Compte rendu de Mission" Projet Souss- 1973
- RIQUIER LABROUSSE: "Etudes de factibilité Programme d'études pédologiques complémentaires"

 Projet Souss II Juin 1973.